



**Préfecture de La Réunion**

**Pôle Régional de Santé Publique  
Et de Cohésion Sociale**

**Direction Régionale  
Des Affaires Sanitaires et Sociales**

**A R R E T E N° 16 DRASS/BEC**  
Nommant les membres du jury de la validation des acquis de l'expérience  
pour le Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant  
Année 2005-2006

---000---

- VU le code de la santé publique, et notamment son article R.4311-4,
  - VU la loi du 19 mars 1946 érigeant la Réunion en département français, ensemble les actes subséquents qui l'ont complétée ou modifiée ;
  - VU le code du travail, et notamment son article L.920-4 ;
  - VU le décret n° 94-626 du 22 juillet 1994 modifié relatif à la formation des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture ;
  - VU le décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article L.900-1 du code du travail et des articles L.335-5 et L.335-6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle ;
  - VU l'arrêté du 22 juillet 1994 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture ;
  - VU l'arrêté du 25 janvier 2005 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme professionnel d'aide-soignant ;
  - VU l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme professionnel d'aide-soignant ;
  - VU la circulaire n° DGS/SD2C/2007/71 du 19 février 2007 relative à la mise en œuvre de la réforme des études conduisant au diplôme professionnel d'aide-soignant ;
- SUR proposition de la Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

## ARRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Le jury réuni pour la délivrance du Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant par la Validation des acquis de l'expérience est composé ainsi qu'il suit :

**Président** : La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales ou son représentant,

### Membres :

**Directeur d'un Institut de Formation d'aides-soignants ou un infirmier ou un infirmier cadre de santé enseignant permanent d'un Institut de formation d'aides-soignants :**

- Mme de JOUVANCOURT Pascale, Directrice IFAS GHSR Terre Rouge SAINT-PIERRE,
- Mme AH-TEC Marguerite, Cadre de santé IFSI, CHD FG,
- Mme ZIMMER Chrystèle, Cadre de Santé IFSI- CHD FG,
- Mr. GENISSON Albert, Cadre de Santé IFSI-CHD FG,
- Mr. JEAN-BAPTISTE Daniel, Cadre de Santé IFSI-CHD FG,
- Mr. LAMETH Patrick, Cadre de Santé IFSI CHHD FG,
- Mme PAUSE Maryse Cadre de Santé IFSI-CHD FG,
- Mme BEZIAT Françoise, Cadre de Santé IFSI –GHSR SAINT-PIERRE,
- Mme GONNEAU Geneviève, Cadre de Santé IFSI GHSR SAINT-PIERRE,
- Mr. SELRY Ruffin, Cadre de Santé IFSI GHSR SAINT-PIERRE,
- Mme VAUGIEN Martine, Cadre de Santé IFSI, GHSR SAINT-PIERRE,
- Mme DIJOUX Catherine, puéricultrice enseignante, GHSR SAINT-PIERRE,
- Mme FONTAINE Isabelle, GHSR, SAINT-PIERRE .
- 

**Infirmiers cadre de santé ou un Infirmier ou un aide-soignant, en exercice :**

- Mme MORIN Céline, Cadre de Santé – CHI de Saint-Benoît
- Mme PAYET Jasmine , Cadre de Santé de Pôle – DSSI CHD FG
- Mme NICLIN Marie-Claire, Cadre de Santé- Chirurgie Cardio-Vasculaire
- Mme TESTAN Elisa, Cadre de Santé USIN – CHD FG
- Mr. GUICHARD Jean-Luc, Cadre de Santé, Grands Brûlés CHD FG
- Mme RATANE Josette, Cadre de Santé Accueil Urgences CHD FG
- Mr. SERY Jeannot, Cadre de Santé de Nuit DSSI CHD FG
- Mr. GUIONNET Franck, Cadre de Santé, Clinique de Sainte-Clotilde
- Mme KOLEEJAN Fazila, Cadre de Santé, ASFA
- Mr. CLAIN Jean-Pierre, Cadre de Santé GHSR
- Mme GEORGES Jocelyne, Cadre de Santé- CHI de ST Benoît
- Mme HOAREAU Josiane, Aide-soignante - Clinique de Sainte-Clotilde
- Mme BARBIER Brigitte, Infirmière responsable Clinique DURIEUX
- Mme MOY-KIN Annick, Infirmière- GHSR
- Mme RAZAFITSIFEHERA Geneviève, Infirmière Générale
- Mme CADET Chantal, Infirmière Cadre de Santé GHSR
- Mme SAINT-ALME Marie Céline, Infirmière Conseil Général
- Mme HOARAU Joséphine, Infirmière Conseil Général
- Mme MARA Carmen, Infirmière –Conseil Général
- Mr. PAUSE Pierre, Infirmier Conseil Général
- Mme COUTURIER Pascale, Infirmière- Fondation Père Favron

- Mme DALLEAU Micheline , Aide-Soignante – Maison de retraite ASFA
- Mme PADRE Danielle , Aide-Soignante Maison de retraite ASFA
- Mme VELIA Gwenaëlle, Aide-Soignante GHSR
- Mme LECOMTE Marie Monique Aide-Soignante – GHSR
- Mr. LEBON Lilian, Aide-Soignante – GHSR
- Mme MANGRI Hélène, Aide-Soignante Fondation Père Favron
- Mme MAILLOT Ketty, aide-soignant – CHI de ST Benoît – Médecine Interne.
- Mme RIVIERE Marie-Luce – Aide-Soignante – CHI de St Benoît USLD
- Mr. GRONDIN Bruno – Aide-Soignante – CHI de St Benoît USSR.

**Représentant de la Direction d'un Etablissement sanitaire, social ou médico-social employant des aides-soignants :**

- Mme Françoise POTHIN, Cadre Chargé de Formation- Clinique de SAINTE-CLOTILDE,
- Mr VAYSSE Bernard, Directeur Général Association St François d'Assises,
- Mme VANNIER Murielle, Directeur des Ressources Humaines, ASFA
- Mr DARTY Frédo , Directeur-Adjoint – GHSR St Pierre,
- Mr PAGENAUD Jean-Pierre, Directeur EPHAD, Fondation Père Favron,
- Mr LOISEAU Frédéric, Directeur des Ressources Humaines Fondation Père Favron,
- 

**Article 2 :** Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Madame la Directrice régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et les membres du jury, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 16 mars 2007

La Directrice Régionale des Affaires  
Sanitaires et Sociales,

Flore THEROND-RIVANI